

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18/2024

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-quatre le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice.

Absents : CHALAYE Franck, MINGORANCE Anita

Mme Sylvie BARRE est désignée Secrétaire de Séance.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Véronique BLAISE, 1ère adjointe, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur BRUNET Michel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		200 728,11		1 194 104,56		1 394 832,67
Opérations de l'exercice	1 773 515,71	2 237 636,83	1 869 390,68	1 005 224,69	3 642 906,39	3 242 861,52
TOTAUX	1 773 515,71	2 438 364,94	1 869 390,68	2 199 329,25	3 642 906,39	4 637 694,19
Résultats de clôture		664 849,23		329 938,57		994 787,80
Restes à réaliser			107 391,50	7 770,00	107 391,50	7 770,00
TOTAUX CUMULES		664 849,23	107 391,50	337 708,57	107 391,50	1 002 557,80
RESULTATS DEFINITIFS		664 849,23		230 317,07		895 166,30

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 026-200056547-20240408-CA2023COMMUNE-BF

Le Maire,
Michel BRUNET

